

# **POLITIQUE GENERALE – SANTE – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

**GROUPE DES ELUS COMMUNISTES**

---

**Conseil régional  
Réunion du 29 mai 2008**

**Intervention d'Eric Le Bour**

## **Déclaration de politique générale**

Monsieur le Président,  
Cher(e)s collègues,

En Bretagne, la logique de démantèlement du service public hospitalier prend une toute nouvelle dimension avec les restructurations récemment annoncées.

En effet, après le retrait des allogreffes et de la chirurgie pédiatrique à Brest, la nouvelle carte des hôpitaux dessinée par l'ARH menace, outre le Centre Hospitalier de Carhaix, celui de Dinan, de Guingamp, de Pont l'Abbé, de Concarneau, ou encore de Morlaix, etc.  
Et ce matin, nous apprenons, dans la presse, que l'hôpital de Quimperlé faisait l'objet de cette même logique.

Cette situation est la conséquence des choix politiques de l'Etat pris depuis plusieurs années : non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, refus d'élargir le numerus clausus pour la formation des médecins, fermetures de lits, mauvaises conditions de travail et faibles salaires pour les soignants.

De plus, depuis des années, l'asphyxie financière des hôpitaux est organisée par la mise en place de la tarification à l'activité.

Elle fut instituée officiellement pour limiter les dépenses financières des hôpitaux, mais, loin d'en améliorer la situation, cette réforme l'aggrave.

Des études officielles ont démontré ses effets pervers. En allouant des ressources aux établissements strictement en fonction de leurs activités, la T2A pousse les hôpitaux à privilégier les activités les plus rentables financièrement, favorisant ainsi les structures privées : urgences et opérations peu rémunératrices pour le public, soins à forte rétribution pour les cliniques privées.

Elle incite à une augmentation des actes dits "rémunérateurs" et, à contrario, elle défavorise les actes relevant de la prévention, ou encore issus de l'activité des services de médecine. L'objectif inavoué est bien d'augmenter le financement des cliniques.

Une situation qui va s'exacerber puisque, depuis 2008, elle est appliquée à 100% au lieu de 50%, ultérieurement.

Si l'on peut comprendre que des évolutions interviennent, toute réorganisation doit s'effectuer dans le dialogue et en répondant aux besoins réels des populations, selon une organisation équitable des soins sur l'ensemble du territoire.

Car cette réforme a avant tout pour but d'étendre la sphère du secteur marchand à la santé. Le rapport Larcher le confirme, il incite les cliniques à assurer des missions de services publics en échange d'incitations financières.

Il ne fait pas de doute que les malades seront une nouvelle fois mis à contribution. Aux franchises, à la baisse des remboursements des médicaments et de la prise en charge par la Sécurité Sociale des différents soins, aux dépassements d'honoraires s'ajoutera le rôle de plus en plus important laissé aux assurances privées qui sacralisera la formule « A chacun ses moyens ».

A travers cette restructuration, c'est bien le service public hospitalier dans son intégralité et ses missions telles la garantie de l'égalité d'accès aux soins qui sont menacés.

Car, si la volonté de la réforme Larcher est de remettre en cause l'existence d'hôpitaux de proximité, on exigera des communautés hospitalières de se réorganiser selon une logique d'entreprise, pour une meilleure rentabilité.

Aussi, Paul Castel, président de la conférence des directeurs généraux de CHU affirmait en octobre 2007 : *" Seulement un traitement de choc au travers d'un changement de statut permettra aux CHU d'acquérir la souplesse indispensable à leur compétitivité dans un environnement concurrentiel"*.

Ce désengagement de l'Etat s'applique non seulement aux hôpitaux mais à l'Education Nationale, au secteur social, à la police, la justice, l'inspection du travail, les équipements.

Ainsi, nous assistons à la remise en cause sans précédent des services publics tel que nous l'avait annoncée le premier ministre en Octobre 2007 en ses mots : *"la réforme de l'Etat supposera que chacun de nous accepte qu'il y ait moins de services, moins de personnels, moins d'Etat sur son territoire"*.

Et bien, nous ne l'acceptons pas, et les différentes manifestations organisées pour défendre les services publics démontrent que les Bretons ne l'acceptent pas et ils ont raison!